

Date de transmission de l'acte: 24/03/2026

Date de réception de l'AR: 24/03/2026

089-218900041-DE\_040\_2026-DE

A G E D I

République Française

Département : YONNE

Arrondissement : Avallon

**AISY SUR ARMANCON - Commune**

Séance du vendredi 20 mars 2026

Délibération N° DE\_040\_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	8	10
Date de la convocation : 16/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt mars deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Nicolas DEZE.

Présents : Olivier CADART, Nicolas DEZE, Marie-Emmanuelle FINCO, Chantal BESANÇON, Jacky FINCO, Anthony LEMERCIER, Sandrine PHILIPPE, Geoffrey PLANTAROSE

Représentés : Eliane MURGEY représentée par Chantal BESANÇON, Patricia DE IRAHOLA représentée par Nicolas DEZE

Absents et Excusés : Maxime DOR

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Geoffrey PLANTAROSE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Délégués pour le SMBVA**

Le maire informe le conseil municipal qu'un titulaire et un suppléant doivent être désignés comme délégués au **Syndicat du Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA)**.

Le conseil municipal décide

10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

de désigner comme **titulaire, M. Olivier CADART**

de désigner comme **suppléant, M. Geoffrey PLANTAROSE**

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Nicolas DEZE

Geoffrey PLANTAROSE

DE\_040\_2026

Président de séance

  


Date de transmission de l'acte: 24/03/2026

Date de reception de l'AR: 24/03/2026

089-218900041-DE\_040\_2026-DE

AGEDI  
Secrétaire de séance

